



ASTELLIA : TRANSFERT DE GROUPE DE COTATION

Le titre est désormais coté en continu
et n'est plus réservé aux seuls investisseurs qualifiés

Rennes, le 29 juin 2010 - **Astellia (NYSE Alternext Paris - FR0004176535 - ALAST), spécialiste français des solutions d'optimisation pour la gestion de la Qualité de Service (QoS) et la performance des réseaux de téléphonie mobile, annonce avoir reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers n°10-207 en date du 28 juin 2010, portant sur le transfert des actions composant son capital du groupe de cotation EA (placement privé) au groupe de cotation E2 (sociétés ayant fait une offre au public) du marché Alternext de NYSE Euronext Paris.**

Il est précisé qu'Astellia ne procède à aucune émission de titres nouveaux ni placement de titres existants dans le cadre de ce transfert. Les 2 566 451 actions Astellia seront cotées sur le groupe de cotation E2 à compter du 30 juin 2010.

Ce transfert s'accompagne de la mise en place d'un contrat de liquidité. A partir du 30 juin 2010 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, Astellia confie à la société de bourse Portzamparc la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 1^{er} octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 50 000 € a été affectée au compte de liquidité.

Le transfert de groupe de cotation, associé à la mise en place d'un contrat d'animation, s'inscrit dans la volonté de l'entreprise d'offrir aux actionnaires actuels et potentiels une meilleure animation du titre ainsi qu'une plus grande liquidité.

Christian Queffelec, Président et co-fondateur d'Astellia, commente : « Nous nous réjouissons d'ouvrir notre capital aux investisseurs particuliers afin d'élargir notre actionariat. Le transfert de compartiment sur Alternext Paris est une étape naturelle et importante dans la vie du titre. Les actions Astellia seront désormais accessibles au public afin de l'associer au succès de notre développement à l'international ».

Des exemplaires du prospectus ayant reçu le visa de l'AMF sont disponibles sans frais auprès de la société Astellia et consultables sur le site internet de la Société (www.astellia.com) et sur celui de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Agenda financier

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2010 : mardi 27 juillet 2010

Résultats du 1^{er} semestre 2010 : lundi 20 septembre 2010

A propos d'Astellia (FR0004176535 - ALAST - www.astellia.com)

Astellia est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions matérielles, logicielles et de services dédiés à la gestion de la Qualité de Service (QoS) et de la performance des réseaux de téléphonie mobile.

Présente auprès de plus de 180 opérateurs télécoms et équipementiers, Astellia fait partie des premiers acteurs mondiaux dans sa spécialité. Avec des bureaux à Paris, New York, Singapour, Beyrouth, Rio de Janeiro, Johannesburg et Mumbai, l'offre d'Astellia est commercialisée dans plus de 80 pays.

Après avoir reçu en 2008 le prix de l'innovation dans le cadre du prix de l'entrepreneur Ernst & Young pour le Grand Ouest, Astellia s'est vue décerner en 2009 le Prix de l'ambition du palmarès Grand-Ouest, dans la catégorie Croissance, attribué par la Banque Palatine.

Contacts



Christian QUEFFELEC
Président Directeur Général

Tel.: +33 (0)2 99 04 80 60 - bourse@astellia.com

CALYPTUS

Marie EIN

Communication Financière

Tel.: +33 (0)1 53 65 68 68 - astellia@calyptus.net